

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Sion présente des comptes 2023 à l'équilibre

L'exercice 2023 de la Ville de Sion boucle sur un bénéfice de 682'725 francs. Ce résultat équilibré s'explique par une augmentation des revenus fiscaux et une très bonne maîtrise des charges d'exploitation. Les comptes 2023 seront soumis au conseil général le 18 juin prochain.

Les comptes 2023 de la Ville de Sion enregistrent un excédent de revenus de 682'725 francs, soit 925'225 francs de plus que ce qui avait été budgété. Les investissements sont autofinancés à 82%. Le total des charges s'élève à 244,55 millions et les revenus à 245,23 millions. « La situation financière de la Ville est saine. Les comptes 2023 sont meilleurs que prévus et peuvent être qualifiés de bons », se réjouit Philippe Varone, président de Sion.

Recettes fiscales plus importantes que budgétées

Les recettes fiscales s'élèvent à 129,66 millions, supérieures de 7,82 millions par rapport au budget. La bonne surprise de l'exercice 2023 provient principalement des impôts spéciaux, en particulier les impôts sur les successions et donations et sur les gains immobiliers. Ensemble, ils comptabilisent des recettes supérieures au budget de 2,96 millions. Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques sont également supérieurs au budget de 1,2 million. La redistribution des montants encaissés par le Canton au titre de l'impôt à la source a été plus importante que lors des précédents exercices. Cette situation a permis d'enregistrer, dans les comptes 2023, des revenus supérieurs de 1,17 million. Enfin, les impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales ont augmenté de 2,49 millions de francs par rapport au budget.

Résultat sur l'énergie inférieurs aux attentes

Au fil du temps, la Ville de Sion a acquis des participations dans certains aménagements hydroélectriques de la région. En 2023, l'activité d'achat-vente d'énergies de partenaires a généré un bénéfice de 7,23 millions. Ce résultat est largement supérieur à la moyenne de ces dernières années. Il est cependant en retrait par rapport à ce qui avait été budgétisé à l'été 2022. La forte baisse du marché, enregistrée dès la fin de l'année 2022, n'aura pas permis de réaliser le bénéfice attendu initialement.

Augmentation de dépenses liées

Les charges d'exploitation ont été, une nouvelle fois, très bien maîtrisées par les services. Néanmoins la Ville de Sion constate une progression des dépenses liées. Les participations communales à l'entretien du réseau routier cantonal (+0,90 million), au transport régional voyageur (+0,32 million), à la justice (+0,20 million), aux traitements du personnel enseignant (+0,22 million) ainsi qu'au financement des chaires de l'EPFL (+0,22 million) sont supérieures au budget. En plus des augmentations des charges liées facturées par le Canton, les comptes 2023 sont également impactés par l'augmentation des charges d'exploitation du centre médico-social régional (+0,56 million) et des Bus Sédunois (+0,21 million).

Haut niveau d'investissement maintenu

Le total des dépenses d'investissements se monte à 39,81 millions de francs, celui des recettes d'investissements à 11,51 millions. Les investissements nets s'élèvent donc à 28,30 millions. Parmi les investissements réalisés en 2023, nous pouvons citer :

- la transformation des anciens locaux de la HES pour y accueillir le Pôle musique (2^{ème} étape) ;
- la réalisation de la passerelle de mobilité douce à proximité de l'hôpital ;
- la réfection des piscines municipales et de la patinoire couverte de l'Ancien Stand ;
- la mise en service de trois nouvelles centrales solaires photovoltaïques sur des bâtiments communaux.

Une part importante de ces investissements est dévolue à la réfection des routes communales, l'entretien des écoles et des bâtiments communaux, l'entretien des réseaux d'eaux et de l'éclairage public. On peut également citer la mise à disposition des terrains pour la construction du nouveau Pôle santé ainsi que diverses contributions communales aux établissements scolaires cantonaux (EPFL, écoles professionnelles, lycées-collèges, etc.).

Evolution de la dette nette et de la fortune brute

La marge d'autofinancement, qui s'élève à 23,17 millions de francs (+ 2,94 millions par rapport au budget 2023), permet de financer plus de 80% des investissements réalisés en 2023. L'insuffisance de financement s'élève à 5,13 millions.

Au 31 décembre 2023, le capital propre total s'élève à 227,97 millions (+ 2,09 millions par rapport aux comptes 2022). L'endettement net s'élève quant à lui à 61,49 millions, soit un endettement net de 1'725 francs par habitant.

Le défi d'une ville en croissance

« S'il convient de rester vigilant, notamment au vu des réformes fiscales cantonales en discussion actuellement, nous nous réjouissons du bon résultat de l'exercice 2023. Notre défi est de poursuivre le développement des infrastructures publiques nécessaires à une population en croissance. Au vu de l'attractivité de Sion et de sa situation patrimoniale, nous avons toutes les cartes en main pour relever ce défi », souligne Philippe Varone.

Les comptes 2023 de la Ville de Sion seront soumis au conseil général le 18 juin prochain.

Sion, le 11 juin 2024

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch
- Patrick Dondainaz, chef du service des finances
027 324 12 11 ; p.dondainaz@sion.ch

ANNEXE :

Les comptes 2023 en chiffres

Compte de résultats

Revenus financiers	Fr. 243,61 millions
./. Charges financières	<u>Fr. 220,44 millions</u>
Marge d'autofinancement	Fr. 23,17 millions
Marge d'autofinancement	Fr. 23,17 millions
./. Amortissements planifiés	Fr. 21,08 millions
./. Variations sur comptes à financements spéciaux	Fr. 1,41 million
./. Attributions à la réserve de politique budgétaire	<u>Fr. _____</u>
Excédent de revenus	Fr. 0,68 million

Compte des investissements

Dépenses	Fr. 39,81 millions
./. Recettes	<u>Fr. 11,51 millions</u>
Investissements nets	Fr. 28,30 millions

Financement

Marge d'autofinancement	Fr. 23,17 millions
./. Investissements nets	<u>Fr. 28,30 millions</u>
Insuffisance de financement	Fr. 5,13 millions

Capitaux propres

Excédent au bilan (fortune)	Fr. 163,27 millions
Réserve de politique budgétaire	Fr. 19,93 millions
Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	Fr. 33,92 millions